



MISSION DE L'UNION AFRICAINE POUR LA CENTRAFRIQUE ET L'AFRIQUE CENTRALE (MISAC)
Bangui, n° 3129 Avenue Barthélémy Boganda, République centrafricaine (RCA)
Tél.: +236 70 96 84 84 – Email: BureauRCA@africa-union.org

**41^{ème} REUNION MINISTERIELLE DU COMITE CONSULTATIF PERMANENT
DES NATIONS UNIES SUR LES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE
CENTRALE**

(23 au 27 nov) à Libreville (GABON)

**ALLOCUTION DU GÉNÉRAL JEAN-MARIE MICHEL MOKOKO, REPRÉSENTANT
SPÉCIAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE ET
CHEF DE LA MISSION DE L'UA POUR LA CENTRAFRIQUE ET L'AFRIQUE
CENTRALE**

Mr le Ministre des Affaires étrangères de la République gabonaise

**Mr. le Ministre, Président du Comité Consultatif permanent des Nations-
Unies sur les questions de sécurité en Afrique Centrale,**

Messieurs les Ministres, Messieurs les chefs de délégations,

**Mr le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies,
Monsieur le Secrétaire général de la Communauté économique des États
de l'Afrique centrale,**

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

A l'instar des intervenants qui m'ont précédé, je voudrais au nom de la Commission de l' Union Africaine et de sa Présidente, le Dr Nkosazana Dlamini ZUMA, du Commissaire à la Paix et à la Sécurité, l'Ambassadeur Ismail CHERGUI qui n'a malheureusement pas pu faire le déplacement, et au mien propre, exprimer la gratitude de l' UA aux Autorités gabonaises pour l'invitation qui lui a été adressée,

pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé , ainsi que les excellentes conditions de travail dans lesquelles nous avons été placés.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi avant toute chose, de relever que la 41^{ème} réunion du Comité Consultatif Permanent sur les questions de sécurité en Afrique centrale se tient dans un contexte qui rappelle, toutes proportions gardées, l'atmosphère des années 1990 où 7 pays de la sous région connaissaient un conflit.

Aujourd'hui, la situation n'est sans doute pas semblable, mais elle demeure tout aussi préoccupante en RCA, au Burundi, au Tchad et au Cameroun confrontés à la lutte contre le terrorisme, et également dans une moindre mesure certes dans tous les pays qui doivent faire face aux élections, devenues sources de tension sur notre continent.

Tout comme les Nations unies qui ont tenu à suivre en permanence le développement de la sécurité et de la stabilité en Afrique centrale, L'Union Africaine à travers sa Mission pour la Centrafrique et l'Afrique Centrale (MISAC) s'est engagée en coordination étroite avec la CEEAC, la MINUSCA et d'autres acteurs internationaux concernés, à continuer à accompagner les efforts nationaux en cours en RCA et dans la sous région.

A cette mission principale de la MISAC en RCA, s'est greffée celle de la facilitation de la coordination entre l'initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'armée de résistance du seigneur (ICR-LRA) et la MINUSCA dans l'accomplissement de leurs mandats respectifs.

C'est dans ce contexte que je voudrais passer en revue à grands traits, l'analyse de la situation sécuritaire en Afrique centrale, en ma qualité de Représentant Spéciale de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et Chef de la MISAC.

La situation en RCA

La situation en République centrafricaine demeure préoccupante malgré les efforts conjoints des forces internationales, MINUSCA et

SANGARIS, pour rétablir la sécurité. L'insécurité rampante à Bangui est entretenue par des forces politico-militaires dont les objectifs politiques sont contraires à ceux visés par la feuille de route issue de l'Accord de Libreville. Il reste cependant que la Transition arrive à son terme et il importe de prendre des décisions politiques appropriées afin de l'encadrer et de permettre une sortie de crise maîtrisée à travers la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles.

Le 9 novembre 2015, le nouveau calendrier électoral a été publié et se décline ainsi qu'il suit: référendum constitutionnel le 13 décembre 2015, élections législatives et présidentielle couplées le 27 décembre 2015 (premier tour) et le 31 janvier 2016 (deuxième tour).

Sur le plan politique, bien que minoritaires, des voix continuent à s'élever pour dénoncer la tenue d'élections avant le 30 décembre 2015 et réclamer une « troisième Transition », dans un contexte où les tensions entre les Institutions de la Transition - Présidence et Conseil National de Transition en particulier - sont parfois très vives.

Sur le plan sécuritaire, les événements du 26 septembre 2015, qui selon le Gouvernement sont imputables à un plan orchestré par les tenants de l'accord de Nairobi aux fins d'une déstabilisation des institutions du pays, ont marqué le début d'une dégradation de la sécurité tant à Bangui qu'en province. Grâce aux efforts conjugués des forces internationales (MINUSCA et SANGARIS) et de quelques éléments des forces de sécurité intérieure centrafricaines, la situation qui reste somme toute volatile est présentement relativement calme sur toute l'étendue du territoire. Un espoir de la voir s'améliorer réside dans le fait que l'opération onusienne attend sous peu un renforcement en effectifs et en hélicoptères de combat qui seront prioritairement déployés à Bangui pour conjurer d'ici le référendum, l'action des éventuels fauteurs en eau trouble, notamment à Bangui.

S'agissant de la durée de la Transition, il vous souviendra qu'en juillet 2015, la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC),

en réponse à une requête conjointe des Autorités de la Transition, a prorogé la Transition jusqu'au 30 décembre 2015, sur la base du calendrier électoral publié en juin 2015. Nonobstant les efforts des institutions nationales et l'accompagnement des partenaires, ce calendrier n'a pu être tenu et un aménagement technique de la durée de la Transition vient d'être autorisé par la CEEAC, en application de l'article 102 de la Charte Constitutionnelle de Transition, afin d'une part d'éviter un vide juridique potentiellement préjudiciable au cadre institutionnel actuel et d'autre part de permettre la mise en œuvre effective du calendrier révisé.

Nous espérons malgré ces difficultés que le processus de Transition arrivera à son terme dans les délais prévus, d'autant plus que l'engouement des populations à s'enregistrer sur les listes électorales est inédite en RCA où près de 2 millions d'électeurs potentiels se sont inscrits spontanément. L'enregistrement des candidatures tant au niveau des présidentielles que des législatives démontrent à suffisance que le peuple centrafricain veut mettre un terme à cette période de transition.

La situation en République Démocratique du Congo (RDC)

Il me plaît de rappeler que l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la Région des Grands lacs, signé à Addis Abéba, le 24 février 2013, suivi des Déclarations de Nairobi, signées le 12 décembre 2013, demeurent des cadres consensuels de règlement durable des questions liées à l'insécurité et à la instabilité en RDC, dans la région des Grands Lacs et en Afrique centrale.

Face aux suspicions grandissantes au sein de la classe politique et par extension à la société congolaise, il est de plus en plus évident et même impérieux que tous les acteurs politiques et sociaux se retrouvent pour échanger et éloigner le péril qui semble se profiler à l'horizon. De telles consultations avaient déjà été suggérées par l'Accord-cadre d'Addis Abéba, qui implique *«Pour le gouvernement de la RDC (...), un engagement renouvelé*

à promouvoir les objectifs de réconciliation nationale, de tolérance et de démocratisation».

Le 9 novembre dernier faisant écho à ses déclarations de juin 2015, relatives à l'organisation d'un dialogue politique national, le Président Joseph Kabila a réitéré cette volonté de consultations, en précisant l'objet principal de ce dialogue qui est l'organisation des scrutins à venir en RDC.

L'UA est d'avis que tous les acteurs devraient accepter d'aller à ce forum afin d'échanger, et même de «crever l'abcès» dans le respect de l'esprit de l'Accord-cadre d'Addis Abéba..

Sur un autre plan, La mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis Abéba et des Déclarations de Nairobi à travers les mécanismes prévus a permis de faire évoluer de manière très satisfaisante la question de la sécurité et de la restauration de l'autorité de l'Etat à l'Est de la RDC.

La réunion restreinte des Ministres de la Défense des pays de la CIRGL, à Kinshasa, le 18 novembre 2015 a ouvert une perspective qui est de nature à nous conforter dans l'idée que la question des ex-M23 devrait connaître une résolution définitive avant la fin de l'année 2015. Un dénouement heureux de cette question créerait des conditions plus favorables à l'examen des autres aspects de l'Accord-cadre d'Addis Abéba, notamment ceux relatifs aux autres groupes armés tels que les ADF (Allied Democratic Front) ou les FDLR (Front de libération du Rwanda) et de promouvoir la coopération pleine et sereine au sein des pays de la région. Pour atteindre cet objectif il nous faut au cours des assises comme celles d'aujourd'hui formuler des recommandations appelant à la nécessité d'une franche collaboration de toutes les parties au sein des mécanismes prévus pour le règlement durable de toutes les questions relevées.

La situation au Tchad

La situation générale du pays aurait pu être considérée comme étant stable, n'eut été le fait que le Tchad reste tributaire des crises périphériques en mesure de menacer sa stabilité, la principale étant celle représentée par l'insurrection de la Secte de Boko-Haram.

A l'instar des pays voisins du Nigéria, le Tchad a connu pour la première fois en juin 2015, une série attentats-suicides traumatisants en plein centre-ville à Ndjamena. Plus encore, la région du Lac Tchad est régulièrement confrontée à des attaques-suicides effroyables perpétrées notamment par des mineures filles ou garçons instrumentalisés et utilisés comme des bombes humaines.

Il est heureux de constater que les opérations militaires et de polices conduites en territoire tchadien, ainsi que celles menées conjointement avec les forces des pays voisins depuis le début de l'année, ont considérablement réduit la pression exercée par Boko Haram sur les frontières du Borno (Nigéria) . Elles montrent aussi la volonté du Tchad de résoudre cette crise qui menace non seulement ses intérêts vitaux, mais également ceux des autres pays de la sous région qui ne sont pas en contact direct de ce fléau. C'est pourquoi au Sommet de Yaoundé de la CEEAC, l'Union africaine a tenu à saluer avec respect l'engagement des autres états membres de cette organisation à apporter un concours financier au Tchad et au Cameroun. C'est dans ce cadre que le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA (CPS), lors de sa 484^{ème} réunion convoquée au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement tenue à Addis Abéba, le 28 Janvier 2015, a décidé de soutenir les efforts des Etats membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin par le biais d'une autorisation de déploiement de la force opérationnelle interarmée multinationale (de MNJTF) de 7 500 hommes.

La situation au Cameroun

A l'instar du Tchad, le Cameroun subit lui aussi le contre coup de sa proximité avec le Nigéria. N'eut été l'activisme de Boko Haram, le Cameroun aurait continué à être considéré comme un des rares pays de région dont la stabilité est restée constante pendant plusieurs des décennies. L'Union africaine loue tous les efforts déployés par le Gouvernement camerounais pour mettre Boko Haram hors d'état de nuire.

La situation au Burundi

Le Burundi fait face à une situation politique et sécuritaire difficile, marquée par une montée de violence devenue quotidienne. Née de l'interprétation diversifiée de la loi fondamentale du pays, cette dernière inquiète l'Union africaine qui craint que sa dégradation croissante induise des risques certains d'une confrontation généralisée au Burundi. Elle croit qu'une démarche vers une sortie de crise apaisée est la seule voie susceptible de sortir le pays de la tourmente. C'est pourquoi elle soutient fortement les efforts conduits par le Président Yoweri Museveni de l'Ouganda, le facilitateur désigné par la Communauté de l'Afrique de l'Est. Elle considère qu'il est plus que jamais urgent de relancer la médiation régionale.

Face aux nombreux appels répétés de l'UA au dialogue restés infructueux, le Conseil de paix et de sécurité a au cours de sa réunion du 17 octobre 2015, décidé d'imposer des sanctions ciblées, contre tous les acteurs burundais dont l'action et les propos contribuent à la persistance de la violence et entravent la recherche d'une solution à la crise. D'autres décisions ont été également prises :

- Le lancement par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples d'une enquête approfondie sur les violations des droits de l'homme et autres exactions contre les populations civiles au Burundi.
- l'accroissement des effectifs des experts militaires et des observateurs des droits de l'homme déployés sur place pour aider à contenir la violence et à créer les conditions d'un dialogue politique entre les acteurs concernés.
- L'initiation de la planification par la Commission d'un éventuel déploiement d'une mission sous conduite africaine au Burundi.

L'escalade de la violence et les assassinats ciblés contre les hautes personnalités burundaises, conjuguées avec la radicalisation politique et des rumeurs d'activités militaires, attestent la volatilité de la situation et mettent en relief, si besoin en était, l'urgence d'œuvrer à une solution politique à la crise actuelle.

Dans les autres pays de la sous-région que je n'ai pas cité dans mon propos, je recommanderais que le Comité Consultatif reste particulièrement attentive à leur situation d'autant que dans les mois à venir plusieurs d'entre eux vont organiser les élections et nous savons tous que ces périodes sont devenues une source d'instabilité.

La lutte contre l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA)

La menace LRA demeure réelle à cause de nombreuses attaques enregistrées en République Démocratique du Congo (RDC) et à l'est de la République Centrafricaine (RCA) où elle est particulièrement active, à cause de la porosité des frontières, l'absence notoire de l'administration publique et l'insécurité ambiante qui caractérise l'ensemble du pays.

Par ailleurs, le mouvement a entrepris des initiatives qui l'ont aidé : à entretenir des relations complexes avec l'Ex-Seleka, les Mbororos, les Janjaweed, et à intensifier son trafic de matières précieuses (trafic d'ivoire notamment). La gestion de la transhumance des bêtes rendue difficile du fait de l'insécurité que connaissent des pans entiers des pays qui avaient mis en place une réglementation en la matière, offre un terreau à tous les marginaux dont la LRA.

L'espoir de vaincre la LRA reste réel grâce aux efforts conjugués de la Force Régionale Africaine contre la LRA (RTF Régional Tax Force) appuyée par les Forces Spéciales Américaines et les Forces de la MINUSCA. A titre d'illustration la pression exercée sur la LRA a vu ses effectifs décroître de 800 estimés hommes estimés en 2008 à 190 en 2015. Cette coopération a produit des résultats appréciables et a fait baisser de façon remarquable la violence et les kidnappings en RCA comparativement à l'année 2014.

Conclusion

Comme lors de notre dernière session je conclurais mon propos en reprenant ce que j'avais déjà dit à Luanda : ce type d'assises n'a d'intérêt, outre le fait que nous devons gagner en efficacité, qu'elles nous offrent l'occasion d'aller

au delà de simples constats. Elle devraient nous permettre de suggérer à nos mandants à défaut de solutions, des pistes pouvant aider à sortir les pays déjà en difficulté des crises , et à recommander des voies et moyens de prévenir les crises qui souvent s'annoncent par des signes avant coureur.